



N° _____/C.P.M.P.S.S

Nouakchott le انواكشوط

PROCES VERBAL N°08/CPMPSS/17

SEANCE DU 20/02/2017

Point : Examen de la lettre N°77/MEN/SG du 17/02/2017 demandant l'approbation de l'Additif N°01 au DAO N°01/F/MEN/2016 portant sur la fourniture, installation et mise en service d'équipements et matériel au profit des Lycées pilotes de Kaédi et de Chami.

L'an deux mille dix sept et le Lundi 20 Février à douze heures, la Commission de Passation désignée s'est réunie à son siège afin d'examiner le point ci-dessus énuméré.

Observations de la Personne Responsable des Marchés ou de son délégué :

Point : Mode de passation : AON

Financement : Budget Etat

Autorité contractante : Ministère de l'éducation nationale

- Examen de la lettre N°77/MEN/SG du 17/02/2017 demandant l'approbation de l'Additif N°01 au DAO N°01/F/MEN/2016 portant sur la fourniture, installation et mise en service d'équipements et matériel au profit des Lycées pilotes de Kaédi et de Chami.

Décision : La Commission approuve ledit Additif au DAO sous réserve de l'avis de non objection de la CNCMP.

Noms, fonctions et signatures des personnes présentes.

- Abderrahmane Ould Mohamed SIDINE/ Président CPMPSS

- Enouar Sadatt Ould YARBA/ Membre CPMPSS

- Ahmedou Ould TOURAD/ Membre CPMPSS



- Sidi Cheikh Naji AWANE/ Membre CPMPSS



- Cheikh Salem Ould TOINSSI/ Membre CPMPSS



Arrêté le procès-verbal

Fait et clos à Nouakchott, le 20 Février 2017.